

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CROUS DE PARIS
RELATIVE AUX PROJETS CVEC PRÉSENTÉS LORS DE LA COMMISSION
DU 6 MARS 2023**

Délibération n°CA-20230314-3.2 du mardi 14 mars 2023

- VU** les articles L822-1 à L822-5 du code de l'éducation nationale
- VU** le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires
- VU** le décret n°2019-205 du 19 mars 2019 relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la contribution de vie étudiante et de campus prévue à l'article L841-5 du code de l'éducation
- VU** le décret n°2019-1558 du 30 décembre 2019 relatif aux attributions des recteurs de région académique et des recteurs d'académie et portant diverses mesures réglementaires dans le code de l'éducation
- VU** l'arrêté rectoral du 6 octobre 2022 relatif à la composition du Conseil d'administration du Crous de Paris
- VU** le règlement intérieur du conseil d'administration du Crous de Paris adopté le 16 décembre 2020
- VU** l'avis de la commission CVEC du 6 mars 2023

ENTENDU l'exposé des motifs présenté par Madame Brigitte NEZONDET, directrice de la vie étudiante du Crous de Paris

Préambule

Le conseil d'administration est composé de 25 administrateurs et son quorum est fixé à 9.

La composition du conseil d'administration lors de l'ouverture de sa séance du mardi 14 mars 2023 est annexée à la présente délibération.

Article unique

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve les projets CVEC présentés lors de la Commission du 6 mars 2023.

La liste des projets et le détail du résultat du vote sont annexés à la présente délibération.

Fait à Paris, le mardi 14 mars 2023

Recteur de la région académique d'Île-de-France
Recteur de l'académie de Paris
Chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France
Président du conseil d'administration du Crous de Paris



Christophe KERRERO

ANNEXES A LA DÉLIBÉRATION

Composition de la séance

La composition du Conseil d'administration lors de l'ouverture de sa séance du mardi 14 mars 2023 est la suivante :

Nombre d'administrateurs présents	13
Nombre de procurations	11
Total des voix	24

Détail du résultat du vote des administrateurs

Nombre d'abstentions	0
Nombre de voix contre	0
Nombre de voix pour	24